

# Bulletin d'adhésion au SNUipp-FSU 68

## 2018/2019

**SNUipp-FSU**

19 boulevard Wallach

68100 MULHOUSE

☎ 03 89 54 92 58

Courriel : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



Je me syndique au SNUipp-FSU afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités
- au développement du service public d'éducation et au maintien de l'unité de la profession
- à la défense des collègues dans leurs démarches face à l'administration.

Le SNUipp-FSU pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications. Je demande à la section de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès lors des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06.01.78 (loi informatique et libertés). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section départementale.

Date

Signature

NOM.....  
 Prénom..... née (né) le.....  
 Fixe...../...../...../...../..... mobile : ...../...../...../...../.....  
 Courriel.....  
 Nom de naissance .....  
 Date de sortie de formation.....  
 Adresse personnelle :

CP.....VILLE.....

### Situation administrative au 1<sup>er</sup> septembre 2018:

Actif  Retraité

Corps : Instituteur  Professeur des Ecoles

.....ème échelon classe normale

.....ème échelon hors classe

.... classe exceptionnelle échelon....

depuis le .....

Type de poste : .....

Affectation : (école - ville) : .....

Quotité de travail :

100 %  75 %  50 %  Autre : .....

**nouvel adhérent**

Montant de la cotisation : .....

(cf grilles ci-dessous et au dos)

Mode de règlement :  ..... chèque(s)

prélèvement automatique

**Profitez d'une réduction de 10€ de votre cotisation en adoptant le prélèvement qui nous facilite la gestion et diminue nos frais de relance**

## Montants de la cotisation 2017/2018 en euros

(Voir au dos les tarifs particuliers et majorations éventuelles)

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur					117	119	122	128	135	144	157
PE ou PSY	115	131	132	136	140	143	152	163	173	186	199
Hors Classe			196	212	225	238		-	-	-	-
Echelon	1	2	3	4	1 <sup>er</sup> chevron	2 <sup>ème</sup> chevron	3 <sup>ème</sup> chevron				
Classe excep	209	221	233	249	267	278	292				

**Attention !** Pour les enseignants travaillant à **temps partiel**, multiplier le montant de sa cotisation par la quotité de travail avec un **montant minimum de 85 euros**

*Et surtout n'oubliez pas que...*



Ch'est pas beau chat ?

La cotisation au SNUipp vous donne droit, bien sûr, à une jolie carte d'adhésion, la presse syndicale départementale - **Couleurs d'Ecole** - nationale - **Fenêtres sur Cours** - ainsi que la revue de la et une **réduction d'impôts, soit 66%** de son montant (ou crédit d'impôt pour les non imposables)



## Majorations éventuelles en euros

ULIS école	8	Directeur 2/4 classes	7
Autres spécialisations	5	Directeur 5/9 classes	11
PEMF - Cons. Pédagogique	8	Directeur 10 classes et +	14
UP2A - Classe relai	9	Directeur SEGPA	15



## Tarifs particuliers

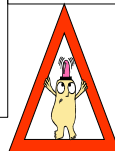
PES	85 €
Dispo. Congé parental	85 €
AESH - Master 1	38 €
Retraités	85 €
Réduction prélèvement	- 10 €

### Règler sa cotisation par prélèvement automatique

Remplissez soigneusement l'autorisation de prélèvements automatiques ci-dessous ainsi que toutes les rubriques du bulletin d'adhésion. Joignez obligatoirement un RIB ou RICE (relevé d'identité bancaire). **Attention, ne pas adresser de chèque annulé.** Envoyez le tout à la section du SNUipp du Haut-Rhin **avant le 15 octobre – ou le 15 novembre - ou le 15 décembre 2018 - ou le 15 janvier 2019** afin que les prélèvements soient effectués en **6 - 5 - 4 - 3 mensualités, soit les 10 des mois de novembre 2018 à avril 2019.** La reconduction du prélèvement est soumise à votre approbation chaque fin d'année scolaire par lettre.

### Règler sa cotisation par chèque

Joignez à votre bulletin d'adhésion un ou plusieurs chèques datés du jour de l'adhésion. Le premier sera encaissé immédiatement, les autres au début des mois qui suivent.



Votre attestation fiscale vous parviendra en 2019 pour la déclaration de vos revenus 2018

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUipp à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé  
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé



### PAIEMENT : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (\*) du mandat et renvoyer cette feuille au SNUipp, en y joignant obligatoirement un RIB ou RICE.

### Référence Unique Mandat :

(Réservé au créancier)

### SNUipp-FSU 68

19 boulevard Wallach

68100 MULHOUSE

☎ 03 89 54 92 58

Courriel : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

### Débiteur

Nom et Prénom (\*) : .....

Adresse (\*) : .....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

### Identifiant Créancier SEPA :

**FR08ZZZ424241**

NOM : **SNUipp**

Adresse : **128 boulevard Auguste Blanqui**

Code postal : **75013**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (\*) :

BIC (\*) :

Le (\*) :

Signature

A (\*) : .....

« Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.